

Questions orales

de recherches médicales. Nous nous sommes fondés sur les projets soumis par les chercheurs. Peut-être devrions-nous soutenir davantage la recherche, celle faite par des femmes notamment, et peut-être qu'il serait utile de débloquer plus de fonds.

* * *

LA SANTÉ

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre de la Santé.

La réunion des ministres fédéraux et provinciaux de la Santé et des Finances revêt une importance vitale pour la survie de notre régime national d'assurance-maladie. Ce n'est un secret pour personne que les collègues du ministre s'intéressent principalement au retrait unilatéral du gouvernement fédéral qui ne veut plus assumer sa part des coûts en matière de santé comme il est prévu dans une entente conclue entre les provinces.

Le ministre est-il d'accord avec le ministre de la Santé de Terre-Neuve, Chris Decker, pour dire que le gouvernement fédéral n'a pas les moyens de se payer un système de santé universel ou, dans les mots de M. Decker, qu'il souffre du syndrome du «grand parleur, petit faiseur»?

Que fait le gouvernement fédéral de son engagement et de ses obligations envers tous les Canadiens sur le plan des soins de santé?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le député a tort de dire que les provinces ont particulièrement mal réagi au retrait unilatéral de ressources.

S'il se reporte à la documentation que nous avons publiée à Winnipeg en septembre, il verra que toutes les provinces—sauf le Québec, bien sûr, puisqu'il n'était pas représenté, mais la Colombie-Britannique l'était—se sont entendues pour dire à cette occasion que ce n'était pas une question d'argent. Il est vrai, néanmoins, que nous avons le régime national le plus cher au monde. Il faut faire ce qu'on peut avec les ressources qu'on a. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec les provinces et nous continuerons de le faire en vue d'améliorer la gestion du régime pour qu'il demeure le meilleur au monde.

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au même ministre.

Le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique a dit, et je cite: «J'estime que notre régime d'assurance-maladie est menacé, et c'est en grande partie à cause de la réduction des paiements de transfert aux provinces.» Le Conseil national du bien-être, qui est chargé de conseiller le gouvernement, calcule que les réductions

des fonds que le gouvernement fédéral consacre aux soins de santé s'élèveront à plus de 60 milliards de dollars d'ici l'an 2000.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quel genre de système de soins de santé nous aurons après ces compressions unilatérales? Est-ce que ce sera un ensemble disparate de services régis par des normes différentes dans chaque province, avec des frais modérateurs, des cotisations majorées et la surfacturation, ou est-ce que ce sera un régime de type américain à deux paliers?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je ne sais pas combien de fois j'ai été obligé de dire au député qu'il n'y a pas eu de compressions, mais simplement des réductions dans la façon de transférer les paiements. C'est évidemment le genre de discours que tient le NPD et nous y sommes habitués. J'aimerais mieux répondre à des questions aussi intéressantes que celles que vient de me poser le député de Nepean.

Je le répète, 60 milliards de dollars dans le système des soins de santé au Canada, c'est beaucoup. Notre régime de soins de santé est le plus coûteux au monde. Nous essayons de composer avec ces ressources, et je vous assure que les provinces sont invitées à le faire. Je vais continuer d'appuyer les provinces qui veulent travailler dans ce sens.

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Le ministre peut-il nous expliquer comment le régime d'assurance-maladie peut être encore considéré comme un programme à frais partagés alors que, depuis 1980, la part assumée par le fédéral est passée, sous les différents gouvernements libéraux et conservateurs, de 50 p. 100 à 31 p. 100? De combien la part du gouvernement fédéral diminuera-t-elle au cours des trois dernières années de la période de gel actuellement en vigueur? Baissera-t-elle à 25 p. 100, à 20 p. 100, à 15 p. 100 ou encore plus bas?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le député devrait savoir que les paiements de transfert directs ont peut-être été réduits, mais que les points d'impôt ont augmenté depuis 1982-1983, ce qui signifie que nous donnons plus d'argent aujourd'hui qu'il y a dix ans.

Même si les ministres des Finances et de la Santé se rencontrent ce soir, il ne faut pas en déduire que nous injecterons un milliard de dollars de plus dans le régime. Nous nous réunissons pour déterminer comment on peut maintenir le bon fonctionnement du système, en gardant à l'esprit qu'il faudra en faire une gestion prudente à cause de la réduction des ressources à l'échelle du pays. Les ministres sont d'accord là-dessus. Ils se sont enten-